

Cler'Quoi ?

ÉDITO

La fin de l'année scolaire s'est accompagnée d'un assouplissement des règles concernant le port du masque en extérieur. Même s'il ne faut pas crier victoire trop tôt, on ne peut que s'en réjouir, tant la lassitude a fini par gagner tout le monde, des plus petits aux plus grands. Ce contexte un peu plus favorable a permis aux élus des trois communes du RPI de venir saluer le travail des enseignants et récompenser les élèves lors d'une cérémonie de remise des prix. Outre l'attribution de livres, cette visite était aussi l'occasion de réaffirmer le soutien des élus à notre école intercommunale, visible notamment à travers l'achat de nouveaux matériels pédagogiques numériques. Merci aussi aux enseignants concernés qui ont su adapter rapidement et efficacement leurs méthodes à ces nouveaux outils interactifs. Voilà en ce qui concerne les plus jeunes.

Concernant nos aînés, malheureusement, nous avons eu le regret d'apprendre le décès de la doyenne de notre village, Antoinette Parrein.

Enfin, nous allons engager les travaux de réfection de la chaussée de l'impasse de la Pisciculture, avec une meilleure prise en compte des problèmes de ruissellement. Les habitants concernés seront conviés à une réunion publique.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été.

Votre maire, Aurélien DOMMANGET



Remise des prix pour les enfants de l'école

CONSEIL MUNICIPAL

Le RPI de la Hem vient d'être doté d'un équipement informatique dernier cri, opération votée par le conseil. Les élus des trois communes (Audrehem, Bonningues-lès-Ardres et Clerques) se sont rendus dans les classes pour apprécier le nouvel équipement. À Clerques, Mesdames Normand et Die Loucou se partagent un écran numérique interactif. À Bonningues-lès-Ardres, la classe de M. Durier en bénéficie aussi. À Audrehem les classes de maternelle de Mesdames Delattre et Petit sont



dotées d'une lighthouse. Il s'agit d'un cube intégrant un projecteur interactif et un ordinateur qui permettent de transformer n'importe quel espace en un environnement d'apprentissage. Sur un total de 11510 euros, l'Éducation Nationale a financé le projet à hauteur de 50%, l'association du RPI a versé 1200 euros. Le reste à charge a été partagé entre les communes.

LA VIE DE LA COMMUNE

Travaux

Les travaux de restauration de la continuité écologique de la Hem à la pisciculture d'Audenfort ont commencé début juin. Porté par l'Établissement Public Foncier, ce chantier a pour objectif de restaurer la libre circulation de l'eau, des espèces et des sédiments. La première phase des travaux, qui consiste en la démolition des anciens bassins en béton, a déjà bien avancé. Au cours de la seconde phase, il s'agira de créer un bras de contournement du moulin pour permettre aux poissons et sédiments de circuler librement.

L'état du pont du gué d'Audenfort s'est nettement dégradé ces derniers mois. Le conseil municipal en a voté la réfection. Nous sommes à la recherche du prestataire adéquat.

Le City

Situé sur la commune de Bonningues-lès-Ardres, près du terrain de foot, cette infrastructure est financée et entretenue par Audrehem, Bonningues et Clerques. Elle est ouverte à tous et propose un terrain fermé pour le foot ou le basket, du matériel de musculation, des mini-jeux pour les enfants. N'hésitez pas à utiliser ces équipements gratuits.

Élections 2021

Résultats des élections dans notre commune

(les résultats pour les élus sont donnés en fonction des suffrages exprimés)

Législatives partielles, 2e tour :

Taux de participation: 31,42%, Bourguignon : 52,31%, Bourgeois: 47,69%

Régionales 2e tour :

Taux de participation: 42,04%, Bertrand: 57,61%, Chenu: 27,17%, Delli: 15,22%

Départementales 1e tour :

Taux de participation: 38,36%, Drain/Leroy: 65,12%, Celer/Lesot: 22,09%, Courbot/Reseuw: 12,79%

Des fleurs !

Quel plaisir de voir notre village fleuri en ce début d'été. Les géraniums ornent maintenant les murs du cimetière et le devant de la mairie. Nous tenons à remercier un sympathique habitant qui a bénévolement conçu ces jardinières, fleuries par notre employé communal, M. Wallet .



Législation



Afin de favoriser le vivre ensemble dans les territoires ruraux, **la loi du 29 janvier 2021** entend promouvoir les sons et les odeurs des campagnes françaises. Elle introduit dans le code de l'environnement "les sons et odeurs" comme caractéristiques des espaces naturels. Ces sons et ces odeurs font désormais partie du patrimoine commun de la nation, aux côtés des paysages, de la qualité de l'air ou des êtres vivants et de la biodiversité.

Qu'ils soient ludiques ou professionnels, les drones s'invitent de plus en plus dans nos vies, et pour des usages de plus en plus variés. C'est l'occasion de rappeler que leur usage est encadré, et qu'il ne doit pas empiéter sur le respect de la vie privée des gens. Ainsi, le survol d'une propriété privée ne peut se faire qu'avec l'accord préalable de son propriétaire. De même toute prise d'image au-dessus d'une propriété privée est interdite sans l'accord préalable de son occupant.

Opération Tranquilité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées et vous serez prévenus en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, se rendre à la gendarmerie d'Ardres au moins 2 jours avant votre départ. Pour plus de renseignements, contacter la gendarmerie au 03 21 82 17 17.

VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes vous rappelle qu'une randonnée, suivie d'un repas nocturne en musique, est organisée ce vendredi 16 juillet à 19h30.

Salle des fêtes

**VENDREDI 16
JUILLET à 19h30**

**RANDONNÉE 5km
ET REPAS
NOCTURNE**

Randonnée : 3€

BUVETTE

Randonnée + Sandwich et boisson : 5€

**INSCRIPTION
06 59 33 17 59 (Carole)**

Lire... délivre !

L'équipe municipale a le grand plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle association culturelle. C'est une bibliothèque associative qui verra le jour en septembre dans les locaux de la mairie. « La Chouette Bibliothèque » s'adressera à tout public.

Nous avons placé dans notre programme le projet de mettre en place une boîte à livres. Cette création de bibliothèque soutenue par la mairie va permettre d'aller plus loin dans cet engagement en offrant un plus large choix de livres et de services.

L'association a fait appel aux enfants du RPI pour trouver ce chouette nom. Les fondateurs avaient à cœur de les associer à ce projet dans le but d'encourager leurs désirs de lecture. L'accès à cette structure sera gratuit pour tous les Clerquois. Ce lieu a évidemment pour but de faciliter l'accès à la lecture et à la culture, mais aussi de devenir un espace de rencontres et d'échanges. Ouverture prochaine!

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

Fermeture d'été de la mairie du 1 août au 15 août 2021. Réouverture le mardi 17 août.

Rappel: la mairie n'est pas habilitée à délivrer les cartes nationales d'identité (ou passeports) ni à constituer les dossiers de demande. Il faut se rapprocher de la CCPL; démarche en ligne sur <http://www.cc-paysdelumbres.fr/Vie-pratique/Cartes-d-Identite-et-passeports/Identite-Passeport>.
Pour tous renseignements: 03 21 12 94 94.

La mairie est ouverte au public le mardi de 10h30 à 11h30 et le samedi de 10h30 à 12h00. Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.
Demandes de rendez-vous: appel pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32 ou mail à mairieclercques@wanadoo.fr
En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90



Facebook: Bien vivre à Clerques